

<p>Charte pour la lecture et la formation documentaire des étudiants de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès</p>
--

## **1. Objet : Les compétences documentaires, informationnelles et de lecture des étudiants**

Etayage essentiel de leurs apprentissages, la maîtrise des ressources documentaires est une dimension centrale de la formation des étudiants tout au long de leur cursus. Cette maîtrise est étroitement liée à celle de la lecture, qui connaît des mutations importantes avec le développement des supports, outils et moyens numériques, et qui n'en reste pas moins la condition de la réussite étudiante.

L'objectif de cette charte est de mettre en place des actions afin que chaque étudiant :

- lise sans difficultés œuvres et textes scientifiques ;
- s'approprie un environnement documentaire devenu hybride et complexe ;
- soit capable de trier, de hiérarchiser et de sélectionner les ressources et les outils et de les utiliser dans son apprentissage tout comme dans le cadre d'un travail de recherche ;
- maîtrise les technologies de l'information appliquées aux ressources documentaires.

## **2. Cadre général**

Les actions de sensibilisation, d'initiation et de perfectionnement sont menées dans le cadre d'une coopération entre personnels documentaires, enseignants-chercheurs et chargés d'enseignement de l'Université, ainsi qu'avec les services du Rectorat afin de favoriser la transition entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.

Elles sont organisées :

- sous la responsabilité des composantes pédagogiques, et font alors partie intégrante du cursus des étudiants ;
- dans le cadre d'un programme annuel établi en fonction des besoins repérés, notamment sous la forme d'ateliers ;
- à la demande sous forme de séances individuelles ou pour des groupes.

Le Département des publics du SCD collabore avec les composantes de l'UT2J dans le but de promouvoir chez les étudiants l'acquisition des compétences documentaires et informationnelles et la lecture des œuvres et des écrits scientifiques.

### **3. Rôle des personnels documentaires**

Les personnels documentaires de l'UT2J animent les séances et interviennent, soit seuls, soit en collaboration avec l'enseignant. Sans être obligatoire, cette activité est courante chez les personnels de catégorie A et B, et ouverte aux personnels de catégorie C et aux personnels sous contrat qui souhaitent y participer. Son exercice est pris en considération dans le cadre de l'entretien professionnel individuel.

### **4. Le monitorat et le tutorat étudiants**

Les étudiants employés par l'Université dans le cadre du monitorat ou du tutorat participent à la formation documentaire des étudiants, principalement des étudiants de L1 et primo-entrants. A ce titre,

- ils initient les étudiants à leur environnement documentaire en participant aux actions menées (visites de bibliothèques ; connexion à l'ENT ; découverte des ressources documentaires) ;
- ils assurent des missions de tutorat documentaire.

Des formations sont organisées lors de leur recrutement afin de mettre à jour leurs connaissances et de les aider à assurer ces missions.

### **5. Organisation**

**Le pilotage et la coordination** des formations sont assurés par le Pôle Référence et formation du Département des publics. Celui-ci est chargé :

- d'informer les composantes de l'UT2J, les enseignants-chercheurs et chargés d'enseignement de l'Université, ainsi que les étudiants des possibilités de formation et d'aide
- de coordonner l'ensemble des activités et d'en assurer la cohérence et la qualité
- de concevoir ou d'aider à la conception des formations
- de gérer les plannings (salles, formateurs)
- de créer des ressources pédagogiques ou servir d'appui à leur création
- d'encourager l'implication des services et des personnels documentaires, les conseiller et les assister
- de former les étudiants moniteurs et tuteurs
- d'évaluer les formations (évaluer leur qualité du point de vue des étudiants et des enseignants ; participer à l'évaluation des compétences acquises)
- de participer à la formation continue des personnels enseignants sur les ressources numériques

\*